



Tarifs des chambres particulières (tarifs au 16/04/2024)

Clinique La Majolane

Chambre BASIC

Une chambre privative de 17 m² pour votre repos et votre tranquillité, disposant d'une salle de bain privative, un lit 90cm.

80 €

Chambre STANDARD

Une chambre seule de 18 m² pour plus de bien-être et de sérénité, avec un fauteuil, une salle de bain privative, et un lit 90cm.

La télévision, le WIFI et l'ouverture de la ligne téléphonique sont offerts.

100 €

Chambre CONFORT

Une chambre privative de 18 m² avec une proximité aux salles de soin et disposant d'une salle de bain privative, une télévision avec grand écran et un lit 90cm.

*Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : une trousse de bienvenue
La télévision, le WIFI ainsi que l'ouverture de la ligne téléphonique sont également offerts.*

120 €

Chambre GRAND CONFORT

Une chambre privative d'une superficie de 21 m², avec une salle de bain privative, un fauteuil, et un lit 90cm.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : une corbeille de bienvenue.

La télévision, le WIFI et l'ouverture de la ligne téléphonique sont également offerts.

180 €

⁽¹⁾ le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

*La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...) ou de défaut d'approvisionnement.
Merci de votre compréhension.*



Tarifs des chambres particulières (tarifs au 16/04/2024)

Clinique La Majolane

Chambre PRIVILEGE

Une chambre décorée soigneusement avec une belle exposition, disposant d'un coffre fort individuel, d'une salle de bain privative, un fauteuil, un réfrigérateur et une literie de 90cm. Un plateau de courtoisie (bouilloire et cafetière Nespresso), est mis à disposition.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : une corbeille de bienvenue, le petit déjeuner Plaisir, un repas invité hebdomadaire, et une prestation bien-être au choix (pédicure, coiffeur, ou réflexologie).

La télévision pack Canal + inclus, le Wifi et l'ouverture de la ligne téléphonique sont également offerts.

360€

Chambre SUITE

Une chambre privative soigneusement décorée avec belle exposition et une superficie de 36m² disposant d'un coffre fort individuel, d'une salle de bain privative, deux chaises et un fauteuil confort. Un plateau de courtoisie (bouilloire et cafetière Nespresso), un réfrigérateur, une literie de 120 cm, et un écran télévision de grande taille sont mis à disposition.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : Une corbeille de bienvenue, le petit déjeuner Plaisir, un bouquet de fleur chaque vendredi, une carte de consommation d'une valeur de 30 euros pour la cafétéria, une carte cadeau DOMIDOM d'une valeur de 100 euros, un repas invité hebdomadaire, une corbeille de fruit et une prestation au choix (pédicure, coiffeur, ou réflexologie).

La télévision pack Canal + inclus, le Wifi et l'ouverture de la ligne téléphonique sont également offerts.

470 €

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. »

⁽¹⁾ le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...) ou de défaut d'approvisionnement.
Merci de votre compréhension.